

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Commune nouvelle de CHAILLOUÉ
--	---

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq novembre à vingt heures Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mesdames GUERIN Martine, MAACHI Christine, BOURGERIE Séverine, BREBION Laëticia, DE STOPPELEIRE BOUSSAUD François, COESNON Martine, COTTEREAU Paméla, GARNIER Manuëla, GAUME Isabelle, PROD'HOMME Jeannine, BARBIER Catherine, DUVAL Cécile et Messieurs Riant Marcel, LECOEUR Henri, COUPARD Gilbert, CHATEL Jacques, CORU Vincent, ALEIXANDRE Emmanuel, RAISON Christophe, ROBLIN Bruno, LELOUP Christian, GALLOT Jérôme, TABUR Denis, POTTIER Marc

Etaient absents : SCHNEIDER Véronique, DANOT Agnès, LEBOË Pierrick, LETARD Philippe, GICQUEL Jean-Luc, GESLIN Michel.

Excusés : CATTEAU Gérard a donné pouvoir à LECOEUR Henri.

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Vincent CORU a été désigné comme secrétaire de séance.

Demande du Maire pour ajouter à l'ordre du jour :

- Convention CDC / Marmouillé ;
- Budget principale : DM n°5,6 et 7. Budget annexe « Lotissement Les Ecluses » : DM n° 2.

Accordé.

1) Compte rendu de la réunion du 16/09/2019 : Adopté à l'unanimité ;

2) TERRITOIRE D'ENERGIE ORNE :

- Modification des statuts. Adopté.
- Les travaux d'effacement des réseaux à « L'Etre aux Rue » à Marmouillé sont prévus en 2020.

3) COMPTE RENDUS DE COMMISSIONS :

- Voirie : Préprogramme 2020
- Scolaire : demande d'équipement validé par la CDC.
- Travaux des toilettes de l'école primaire : étude en 2020 et réalisation en 2021.

4) SMRTOM:

Le Conseil Municipal ne fait pas d'objection pour la dissolution du SMRTOM à compter du 01/01/2020.

5) ACTION SOCIALE :

- Suite à l'avis favorable de la commission d'action sociale du 15 octobre dernier, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une aide financière.
- Banque alimentaire : maintien des aides apportées en liaison avec la Banque Alimentaire Départementale.

6) INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord pour le concours du receveur municipal et l'indemnité de conseil pour la prestation d'assistance et de conseil.

7) VENTE ANCIENNE POSTE :

Suite à la une offre auprès du notaire, le Conseil Municipal retient une proposition à 35 000 €. Vote : pour 21, contre : 4, abstention : 0.

8) VENTE CHEMIN RURAL :

Suite à une demande d'achat du Chemin Rural desservant le futur Parc Rustik, le Conseil Municipal décide de reporter sa décision après une recherche pour une sortie par la parcelle n° ZP15.

9) PERSONNEL ADMINISTRATIF:

Le conseil municipal approuve la nomination stagiaire d'un agent administratif.

10) PARCS ÉOLIENS :

- Projet sur Aunou-sur-Orne, Chailloué, Neuville-près-Sées, piloté par la CDC des Sources de l'Orne : réunion avec les propriétaires.

- Projet de Nonant-le-Pin, Marmouillé : Le concepteur ne peut se déplacer.

11) ELECTION 2020 :

- Dates : 15 mars 2020 et 22 mars 2020 pour 2ème tour éventuel
- Bureaux de votes dans chaque commune déléguée.
- Pas de permanence le 31/12/2019.

12) CONVENTION : CDC – CHAILLOUÉ :

- Le conseil approuve la convention pour les travaux de curage de fossé sur le CR1 de la commune déléguée de Marmouillé.

13) DÉCISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXE « LOTISSEMENT LES ÉCLOSES » :

Le conseil adopte les DM n° 5, 6 et 7 pour le budget principal et n° 2 pour le budget annexe « Lotissement Les Écloses ».

14) DIVERS :

- Lotissement des Écloses : vente de 2 terrains en 2019, reste 3 grandes parcelles.
- Élections municipales : 15 mars 2020 et 22 mars 2020 pour 2ème tour éventuel.
- Règlement intérieur des salles communales : création d'un groupe de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22 heures 05 minutes.

A chailloué le 27 novembre 2019.
Le Maire, Marcel BIANI

